



NON AU SACRIFICE DES EFFECTIFS EN DÉTENTION

L'administration veut créer des **ELSP**, mais **pas question que cela se fasse sur le dos de la détention.**

Les personnels travaillent déjà en **sous-effectif chronique**, avec des postes vacants non pourvus et des conditions de travail dégradées.

👉 **Ponctionner 4 agents de détention pour débiter la formation des ELSP est inacceptable.**

Notre position est ferme :

- ● **Tous les postes vacants en détention doivent être comblés.**
- ● **Le début de la formation ELSP doit se faire à minima avec 9 agents dédiés.**
- ● **Aucun agent ne doit être retiré de la détention pour cette formation.**

**Sans effectifs suffisants, il n'y a ni sécurité, ni conditions de travail dignes,
Et encore moins des missions assurées correctement.**

FO JUSTICE EXIGE pour la prochaine CAP de mobilité :

- ● **Ouverture de 9 postes à minima pour le début de la formation ELSP.**
- ● **Ouverture des 15 postes vacants en détention.**

FO JUSTICE l'affirme clairement :

- ● **Si zéro poste en détention et seulement 5 postes pour les ELSP, il n'y aura pas d'ELSP.**
- ● **Si zéro poste en détention et seulement 9 postes pour les ELSP, il n'y aura pas d'ELSP.**

SANS POSTES EN DÉTENTION, IL N'Y AURA PAS D'ELSP.

Le respect des personnels passe par des **moyens humains à la hauteur des missions.**

La détention ne doit plus être la variable d'ajustement des réformes successives.

FO JUSTICE RÉCLAME le remplacement des **15 postes vacants en détention**, la vie de famille n'a pas de prix, tout comme les conditions de travail. Les palettes sont déjà prêtes.

